



## Procès Verbal

Le vingt-six septembre deux mil quatorze, vingt heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GAUDRAT Didier, Maire

Étaient Présents : GAUDRAT Didier - DARRAS David - CHASSAGNE Jean François - PISSOCHET France - GRUET Claire - VIGNE Olivier - GILLES Xavier - DABLEMONT Magali - DAVID Candice - GOURDON Catherine - MOULIN Ludovic - CARON ROBERT Marie Christine - lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents Excusés : LANGLOIS Michel - COMPAGNON Gilles

Absent : Néant

Démissionnaire : LEMAIRE Françoise

Secrétaire de séance : GRUET Claire

Lecture est donnée du Procès-verbal de la précédente réunion, lequel est adopté à l'unanimité.

### **DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Faisant suite à la démission de Mme LEMAIRE Françoise, 3<sup>me</sup> adjointe, il y a lieu de revoir le nombre d'adjoints.

M. le Maire propose au conseil municipal, après en avoir discuté avec l'exécutif, de porter à 3 le nombre de postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de porter à 3 le nombre d'adjoints au Maire à compter de ce jour.

Mr PISSOCHET France passera donc 3<sup>me</sup> adjoint.

### **INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS A COMPTER DU 26 SEPTEMBRE 2014**

Faisant suite à la démission de Mme Françoise LEMAIRE en tant qu'adjointe et la délibération précédente portant le nombre d'adjoints à 3, Mr le Maire propose au conseil municipal de revoir le montant des indemnités de fonctions.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à 3 Votes « Contre », 3 « Abstentions » et 6 Votes « Pour » fixe les indemnités de fonction de la façon suivante à compter du 26 septembre soit :

Mr GAUDRAT Didier, Maire : 29% de l'indice brut 1015

Mr DARRAS David, 1<sup>er</sup> adjoint, 8 % de l'indice brut 1015

Mr CHASSAGNE Jean François, 2<sup>me</sup> Adjoint, 8 % de l'indice brut 1015

Mr PISSOCHET France, 3<sup>me</sup> Adjoint, 7 % de l'indice brut 1015

Ce qui permettra de rester dans le même budget annuel.

### **MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Faisant suite à la démission de Mme LEMAIRE Françoise, il y a lieu de revoir les différentes commissions dont elle faisait partie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de modifier les commissions et de les fixer de la façon suivante à compter de ce jour :

Commission Environnement, Cadre de Vie, Vie Communale (Espaces verts, maisons fleuries et illuminées, loisirs, personnes âgées, jeunesse, enfance, cérémonies, patrimoine) : Vice-Président : Mr PISSOCHET France, Membres : Mme DAVID Candice, Mme DABLEMONT Magali, Mme GOURDON Catherine, Mme CARON ROBERT Marie Christine.

Associations, Sports : Vice-Président : Mr DARRAS David, Membres : Mme CARON ROBERT Marie Christine, Mme DABLEMONT Magali, Mme GOURDON Catherine, Mr GILLES Xavier

Affaires scolaires et périscolaires : Vice-Président : Mr CHASSAGNE Jean François, Membres : Mme GRUET Claire, Mme DAVID Candice, Mme DABLEMONT Magali, Mme CARON ROBERT Marie-Christine,

Communication : Vice-Président : Mr CHASSAGNE Jean-François, Membres : Mr DARRAS David, Mr PISSOCHET France, Mme DAVID Candice, Mme CARON ROBERT Marie-Christine.

Délégué centre social : Mr France PISSOCHET

CCAS : Mme GRUET Claire remplacera Mme LEMAIRE Françoise  
Les autres commissions restent inchangées.

### **MODIFICATION DELEGUES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX**

Mr le Maire rappelle au conseil municipal qu'il y a lieu de revoir les délégués aux différents syndicats dont faisait partie Mme LEMAIRE Françoise et ce suite à sa démission.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

**SIVOM VAL D'ALLIER :**

Délégué titulaire : Mr CHASSAGNE Jean François : 12 Voix en remplacement de Mme LEMAIRE Françoise

**SIVOS**

Déléguée titulaire : Mme GRUET Claire : 12 Voix en remplacement de Mme LEMAIRE Françoise

Délégué suppléant : Mr CHASSAGNE Jean François : 12 Voix en remplacement de Mme GRUET Claire qui est passée titulaire.

**COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITE :**

Représentant du conseil : Mr PISSOCHET France en remplacement de Mme LEMAIRE Françoise.

### **DELEGUE SDE03**

Mr le Maire rappelle au conseil municipal que Mr DARRAS David avait été élu, délégué titulaire pour représenter la commune au sein du SDE03 par délibération du 11 Avril. Il nous avait informés qu'il devait démissionner de cette délégation considérant qu'il avait été nommé délégué au sein de la communauté de communes. Une nouvelle délibération avait alors été prise le 17 Juillet dernier et avait nommé Mr PISSOCHET France, délégué SDE.

Toutefois quand nous avons transféré la délibération au SDE03, ils nous ont contactés pour nous informer que Mr DARRAS devait rester délégué titulaire vu qu'il a été élu au comité syndical du SDE03.

Le conseil, oui cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité **ACCEPTÉ** d'annuler la délibération du 17 juillet 2014 nommant Mr PISSOCHET France délégué SDE03 et de renommer Mr DARRAS David à ce poste.

La séance est levée à 21H40